

normandie ● 3

caen • alençon • avranches • cherbourg

Compte rendu de l'instance de proximité 8 octobre 2024

Financement de l'entreprise: nos salaires toujours en suspens ?



Dans un communiqué, le ministère de tutelle informe que les crédits pour l'audiovisuel public sont stabilisés à 4,03 Mds d'euros, soit une croissance de 1% de la dotation allouée aux entreprises. Cette proposition de budget doit encore faire l'objet d'un examen par le parlement le 23 octobre prochain en vue de son inscription dans le projet de loi de finances 2025. Le ministère précise que la réforme des modalités de financement doit être menée à son terme pour en assurer la pérennité et la prévisibilité. A ce sujet, **FO a demandé une loi organique assurant un prélèvement de la TVA sur les recettes de l'État.**

Attention, le ministère fait savoir que le modèle de financement ne remet pas en cause le projet de fusion de l'audiovisuel public qui devrait faire prochainement l'objet de consultations, dont FO sera partie prenante.

Point 1. Absentéisme : baisse notable à Caen

Un responsable du pilotage social de FTV a présenté en visio le bilan de l'absentéisme de l'antenne de Caen, absentéisme lié à la maladie simple, l'absence de longue durée-invalidité, les accidents de travail, les accidents de trajet et les maladies professionnelles.

Pour la Basse-Normandie, le taux moyen est de 4,34 %, soit une baisse de 1,3% par rapport à 2023.

Le taux de France Télévisions est de 6,23 %, celui du réseau France 3 est de 6,83%.

L'indicateur de gravité s'améliore: de 20, 7 jours à fin août 2023, on est passé à 15, 9 jours en moyenne par salarié (contre 23 jours à FTV).

Les absences sont de plus courte durée, elles correspondent à un tiers des absences liées à la maladie.

La rédaction est davantage touchée: les affections de longue durée représentent 1,37% des arrêts, les accidents de travail reconnus par la CPAM, 1% et les maladies simples, 3,48%.

L'explication réside dans le fait que l'antenne de Caen est un petit périmètre avec une inversion de la tendance lorsque l'on enregistre le retour d'un salarié en absence longue durée.

Le nombre de jours d'absence correspond à 3 ETP sur 90 personnes sans compter les non permanents.

Il faut se féliciter de la baisse de l'absentéisme à Caen due au travail de prévention réalisé. Néanmoins, FO a fait remarquer que le taux global à FTV restait élevé, notamment par rapport au taux de l'ensemble des entreprises privées en France qui s'élève à 4,8% en 2023.

Point 2. Mutualisation

La direction propose de mutualiser les semaines de fin d'année pour favoriser les congés. En contrepartie, elle démutualise certains weekends. Elle propose aussi de mutualiser les 2 et 3 janvier pour faire une semaine complète. Le 29 mai est doré et déjà positionné (JT, dit éditorial). Le 9 mai, jour de la grande parade, pourrait aussi être un JT commun.

Cela fait 58 jours mutualisés sur l'année selon la direction. Plus de 80 jours selon les organisations syndicales si l'on tient compte des impondérables d'emplois notamment.

Le directeur dit ne pas être pas un dogmatique des weekends communs. On le fait, dit-il, pour permettre aux salariés de partir en vacances. Il ajoute que les mutualisations se font pendant les vacances ou le mode de consommation est un peu différent. La direction prétend aussi qu'elles n'ont pas d'impact sur les audiences. Il est précisé que l'argent gagné avec les JT mutualisés est investi ailleurs pour des produits froids notamment (PAE, EDR extérieur, opérations spéciales...)

Avec 15 à 20% de part de marché en Normandie, le lien de confiance est là indique la direction, jusqu'à 30% le weekend, derrière TF1. Les normands semblent historiquement fidèles à leur télévision régionale.

FO prévient que les mutualisations excessives sont synonymes d'audience en baisse. Notre mission de service publique est de faire de la proximité, conformément à la politique d'entreprise, au Contrat d'objectifs et de moyens passé avec l'Etat et doit répondre à la demande du public.

FO rappelle que Tempo n'a pas fait de bien au réseau: les audiences sont globalement en chute (chiffres direction sept 2024: - 700 000 téléspectateurs sur le réseau en un an > Baisse sur tous les JT du midi et tous les JT du soir sauf celui de Rouen (+ 13000 en un an (215000 téléspectateurs) / - 28000 à Caen (156000 téléspectateurs)).

La réforme impacte aussi socialement les salariés à cause d'une augmentation sensible des amplitudes horaires , contrariant l'équilibre vie pro / vie privée. Double peine donc pour le réseau régional.

Point 3. Etat des lieux des éditions ICI

Depuis la rentrée de septembre, des sujets arrivent très tard et des synthés arrivent pendant les directs. De plus, il faut gérer des alertes en permanence. Cela est source de stress pour les scriptes.

Il y a aussi une interrogation sur la ligne éditoriale. Quelle est la priorité entre les sujets régionaux et nationaux compte tenu de la souplesse permise par Tempo ?

Le rédacteur en chef indique que la consigne est de donner la priorité à l'information régionale. Cela étant, les sujets nationaux (de grande qualité selon le rédacteur en chef) ne doivent pas pour autant être supprimés car ils répondent à une demande. Il faut aussi que la page nationale ressemble à quelque chose, elle ne doit donc pas être trop réduite précise le rédacteur en chef / Si l'actualité nationale est forte, elle est prioritaire sur le régional... Des sujets peuvent être marbrés.

Il faut bien séparer le régional de la partie nationale internationale, poursuit le rédacteur en chef. Un sujet national rejoint la partie régionale s'il est en résonance avec la région. L'édition s'adapte à l'actualité quotidienne. Un sujet qui n'arriverait pas à l'heure peut être mis à la trappe.

Open media a permis d'être plus confortable par rapport à Mona Lisa précise le chef de centre.

Point 4. Changement de marque: « France 3 » devient « ICI »

La direction informe que « ICI » a été créé en 2022 avec une mise à l'antenne en 2023. ICI 12/13 - ICI 19/20 - ICI Matin: marque de la proximité voulue par France 3 et France Bleu (116 implantations) selon la direction. L'objectif, dit-elle, est d'affirmer et de revendiquer la proximité par la marque ICI. En 2025, France Bleu va s'appeler ICI.

Dans un mois, l'offre de proximité de France 3 sera labellisée ICI, des programmes du matin jusqu'à 14h ainsi que le 19/20, les rendez-vous documentaires du soir, les offres de programmes du weekend. L'offre nationale restera France 3.

En Normandie: ICI Normandie / Dans les autres régions: ICI Roussillon, ICI Pyrénées, etc...

La direction précise qu'au début, on s'appelait « Télé Normandie », puis « FR3 ». Le directeur indique que ICI est déjà la marque Web de France 3 et de France Bleu. Cette marque va parler aux plus jeunes, indique le directeur. On est passé de France Télécom à Orange donne-t-il en exemple. L'enjeu est de se projeter dans l'avenir, de se regrouper face à la concurrence notamment des Gafas dit la direction. Chaque média doit garder son identité précise-t-elle. C'est le cas au Canada avec la télé et la radio appelées ICI.

FO précise que ce changement de marque a été acté en Comité de groupe (orientations stratégiques de FTV). La marque figure sur les écrans TV et le web depuis plus d'un an. Elle préfigure le futur réseau régional télé/ radio/ web (comme cela est déjà le cas dans le réseau ultramarin dénommé « La Première ») qui s'inscrira dans la future holding France médias. Cette nouvelle organisation pourrait valoriser le statut de nos homologues de Radio France et de l'INA.

Point 5. Bilan Télétravail : satisfaction à l'antenne de Caen

Conformément à l'accord sur le télétravail de 2021, un bilan télétravail a été dressé par la responsable des ressources humaines de Normandie.

Le bilan doit permettre :

- D'identifier les points à améliorer
- De trouver des solutions
- De partager les bonnes pratiques

Il s'appuie sur un sondage réalisé par un cabinet d'expertise indépendant « Empreinte humaine ». 30% des salariés ont répondu au sondage, soit 58 salariés sur 196. Pas de réponse pour les services ayant moins de 5 salariés.

17 commentaires des participants ont été enregistrés pour l'ensemble de la Normandie.

Résultat : avec un score global de satisfaction de 4,27/5, se dégage une opinion favorable ou très favorable du télétravail à l'antenne de Caen.

Points forts:

Bon contact avec le manager et les autres collègues en télétravail / Bon niveau d'information lié à son organisation / Bon niveau de performance en télétravail / Bon équilibre de vie.

A Caen, 28 salariés télétravaillent. 50% de femmes et 50% d'hommes, 60% de journalistes et 40% de PTA. 67% des jours de télétravail sont réalisés par des femmes contre 33% pour les hommes.

Un plan d'action devrait suivre afin d'améliorer l'autonomie, la clarté des rôles, la charge de travail, l'équilibre travail-vie privée. Il sera remonté en commission de suivi nationale.

Un avenant au contrat de travail peut se faire en fonction du nombre de jours de télétravail et de sa fréquence (au moins 40 jours / an).

Le confinement lié à la Covid a développé massivement le télétravail dans les entreprises. Un accord a donc été négocié à FTV avec les organisations syndicales courant 2020. Alors que cette période s'éloigne, certaines entreprises rapatrient leurs salariés sur site. **A FO, nous pensons que cela est une erreur d'un point de vue environnemental et social. Le syndicat défendra le travail hybride à FTV qui est devenu structurel et correspond à un souhait de nombreux salariés.**

Point 6. Info logement

France Télévisions verse 0,45 % de sa masse salariale à Action Logement au titre des aides au logement. Ainsi, les salariés peuvent bénéficier de services assurés par Action Logement :

- Attribution de logement social ou intermédiaire, des offres par région sont proposées.
- Aides financières liées au logement: prêt 1% logement, divers prêts (accession à la propriété, travaux, caution).
- Des aides aux jeunes en contrat d'apprentissage (Mobiljeune).

La cohabitation intergénérationnelle: mise en contact d'un sénior et d'un étudiant ou un jeune actif de moins de 30 ans qui cohabitent et se rendent mutuellement service.

Par ailleurs, l'entreprise est adhérente à l'AEPL (association des entreprises pour le logement) qui propose également un bouquet de services à destination des salariés / <https://www.aepl.fr>

Pour les procédures de demande:

Document sur monespace Intranet: Ressources humaines / accompagnement des situations perso/ logement :

- Contacter Karine Poulard, référente logement à FTV.
- Renseignement possible auprès de l'IRH et/ou de l'assistante sociale.
- Une communication via les écrans internes devrait être faite.

Pour FO, le service d'aide au logement a perdu en visibilité sur Monespace. Le syndicat a demandé en commission de réorganiser la page, noyée dans les infos RH, ainsi qu'une meilleure anticipation dans l'accompagnement des déménagements concernant les projets de mobilité.

La confédération syndicale FO continue à militer pour une politique de développement des logements sociaux dont la demande explose.

Référent FO FTV pour le logement : bruno.demange@francetv.fr

Point 7. Réunion de services

Les OPS

Le service s'interroge sur le manque d' OPS pour les tournages. Le chef de centre informe que la planification se fait selon un certain gabarit de tournage, de feuillets et des demandes du BRI. Il n'est pas envisagé d'alternant pour le service son, il y a quelques cdd en cas de besoin précise la direction.

Face à l'interrogation concernant l'évolution du collectif, le chef de centre indique avoir fait rentrer des profils au service vidéo mais moins sur le son ou cependant, certaines personnes sont venues faire du remplacement mais ne sont pas restées. Il n'a donc pas été possible de « capitaliser » sur eux, dit le chef de centre.

Quant aux équipes légères de la Fabrique, elles n'ont pas vocation à faire des remplacements ponctuels précise le directeur, seulement des compléments de tournage (opérations PAE ou magazines).

Les documentalistes

Une réunion quotidienne s'avère inutile selon le collectif. Il est donc prévu une réunion par mois indique le rédacteur en chef en fonction des sujets en cours. Concernant des aspects très techniques, Marc Michel a prévu de faire un mémo pour l'ensemble du service.

Par ailleurs, une date est en cours de calage avec le Dr Fusibet et un psycho-ergonome pour faire un point sur la situation du service.

Point 8. DEP du 22 septembre

L'émission DEP du 22 septembre a dû être annulée. Enregistrée le vendredi, les invités ne correspondaient plus au nouveau gouvernement annoncé la veille de la diffusion et notamment une élue de Seine-Maritime Marie-Agnès Poussier-Winsback devenue ministre. Selon la direction, il était impossible de ré-enregistrer une émission dans le temps restant. Des techniciens étaient prêts à se mobiliser pour une émission en direct mais selon la direction, il était impossible aussi de réunir tous les invités le dimanche matin.

Point 9. Interpam avec succès

Interpam, la fonctionnalité Open Média permettant de suivre ou de récupérer automatiquement un média (validé éditorialement) quelque soit la source antenne, a pu être mise en place le 7 octobre sans problème à Caen. Un exercice pilote avec les Hauts-de-France. A la mi-novembre, le système sera généralisé sur toutes les antennes du réseau.

Point 10. Antenne

- « Bavette normande » est en cours de réforme éditoriale. Il s'agit d'un projet d'émission de 52' avec un nouveau titre mais sans changer de décor (plateau VEF). L'émission sera alimentée par des sujets culture intemporels de la rédaction ou des programmes courts. Elle sera coordonnée par Marc Moiroud et Marie Dumesnil. Concernant le titre, les salariés peuvent donner des idées.

En attendant la nouvelle version en janvier prochain, Gwenaëlle Louis sera à la présentation en relais à Jacques Perrotte et à Julie Howlett, partie en formation.

A ce sujet, le directeur indique vouloir faire un maximum de choses avec les moyens internes.

- VEF est programmée jusqu'en juin prochain dans des conditions de production inchangées.
- Rémy Mauger, retraité de France 3 Normandie, va réaliser un nouveau 52' avec son compagnon de route Guy Milledrogues (ex France 3 Normandie aussi). Le documentaire est intitulé « Ma langue natale ». Il viendra enrichir l'émission « Ma France en vrai ». Ce film, produit par le même producteur que le documentaire « Pour faire un monde », est une réflexion sur le parlé normand.

Point 11. Emploi - Formation

- La direction informe que le poste vacant de technicien vidéo est toujours planifié pour assurer le service avec des CDD qui pourraient demain être candidats. La direction affirme que le poste existe toujours bel et bien.

- Théophile Demeure est toujours en détachement en Martinique, au moins jusqu'au 9 décembre. Il est toujours remplacé par Denise Carneiro.
- François Brillet fait valoir ses droits à la retraite (à partir de la mi-décembre avec un départ effectif au printemps 2026). Une mission de responsable de régie sera affichée à la fin de l'année afin de pouvoir travailler à son remplacement.
- Avec l'arrivée de Pauline Comte à la rédaction de Caen, le poste de Cherbourg va se libérer. Le détachement d'une journaliste de la région Centre Val-de-Loire est prévu à partir du 4 novembre. Céline Durchon, originaire de Cherbourg et actuellement au Bex de Bourges devrait à terme être confirmée sur ce poste.
- Nicolas Harlé est muté à Marseille. Le poste de coordinateur numérique sera prochainement affiché à la consultation.

Point 12. Divers

- Service communication: le plan d'action suit son cours.
- Amandine Pinault est désignée référente handicap pour l'antenne de Caen.
- Espace cuisine: des salariés font sécher leurs affaires de sport dans la cuisine. Il est précisé que la cuisine n'est pas un vestiaire et qu'il est préférable de faire son linge sale à la maison.
- Grève du mardi 1^{er} octobre.

La grève préventive n'est pas dans la culture de Force Ouvrière (avant le discours de politique générale du premier ministre). Le syndicat n'a donc pas appelé à la grève mais a laissé libre choix aux travailleurs de débrayer ou non.

Numéros utiles :

- Assistantes sociales: Sté Social Direct au 0805 035 433
Site d'inscription: francetv.socialdirect.fr / Code de connexion: FTV23
Mail: support.beneficiaire@socialdirect.fr
 - Discrimination : www.allodiscrim.fr Code FTV: 1277
 - Psychologue du travail: cabinet Acca Conseil.
- Ligne pour les salariés non managers: tel: 0 800 73 08 70
Ligne pour les salariés managers, RH et RP: tel: 0800 730 875
- Médecine du travail au 02 31 72 75 09 / Dr Catherine Fusibet
 - Primo écoutant: votre organisation syndicale

Prochaine réunion de l'instance de proximité le 12 nov. 2024

N'hésitez pas à adresser vos questions, remarques et/ou revendications à vos représentants FO de proximité, François Ormain et Marc Michel-Dherissart.

Vos élus FO de proximité : **François Ormain et Marc Michel-Dherissart.**